



Paiement des heures supplémentaires en accident de travail

Par **pierre64272**, le **19/02/2013** à **09:38**

Bonjour à tous,
je suis en accident de travail depuis un mois et je suis titulaire d'un CDI de 35 heures hebdomadaires plus 13 heures sup à 25% par mois.

Ma question et la suivante : la sécurité sociale est-elle tenue de payer les heures supplémentaires stipulées dans mon contrat de travail?

Merci de vos réponses...